

CERTIFICAT DE DEPOT DES FONDS

Pour constitution du capital social d'une société en formation
(Articles L. 225-13 et R. 225-13 du Code de commerce)

La soussignée :

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence, société coopérative à capital variable dont le siège social est situé, 25, chemin des Trois Cyprès, 13097 Aix-en-Provence Cedex 2 et dont le numéro unique d'identification est 381 976 448 R.C.S. Aix-en-Provence, constate :

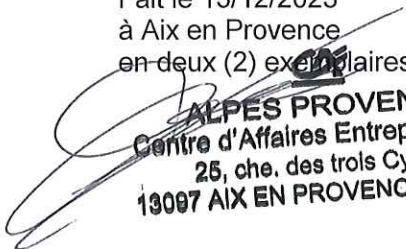
Atteste

Qu'il a été déposé conformément à la réglementation en vigueur :

- * Au compte spécial bloqué 48165347881, pour compte de la S.A.S. BIGGIE FRANCE INVESTMENTS Société en Formation sans offre au public, dont le siège social sera établi 125 RUE DE SAUSSURE - 75017 PARIS, la somme de 100 € (Cent euros).

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par les dispositions légales concernant les sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait le 13/12/2023
à Aix en Provence
en deux (2) exemplaires originaux.


ALPES PROVENCE
Centre d'Affaires Entreprises AIX
25, che. des trois Cyprès
13097 AIX EN PROVENCE Cedex 2

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE

Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit

Siège social : 25, Chemin des Trois Cyprès, 13097 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2 – 381 976 448 R.C.S. AIX-EN-PROVENCE

Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07019231